

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DURHAM-SUD
MRC DE DRUMMOND**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 4 mars 2024, à 19 h en présentiel.

Sont présents :

Madame Sylvie Laval, mairesse
Monsieur le conseiller Hilarius Peter
Monsieur le conseiller Patrice Godin
Madame la conseillère Ginette Laliberté
Madame la conseillère Karine Trahan

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Sylvie Laval, mairesse.

Absents : Monsieur le conseiller Bernard Martel ainsi que Monsieur le conseiller Yvan Courchesne

Est également présente:
Madame Carole Pigeon, directrice générale & greffière-trésorière intérimaire.

2024-03-44

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu unanimement,

Que la séance débute à 19 h 04

Adoptée.

2024-03-45

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

4.1 Approbation des comptes à payer du mois de février 2024

4.2 Autorisation de dépense - FQM – Formation 2 jours –Logiciels comptables CIM

4.3 Autorisation de dépense - FQM – Formation téléphonique –Droits de mutation CIM

4.4 Programme de travaux compensatoires – Inscription

4.5 Répertoire des subventions municipales

4.6 MRC de Drummond – Quote-part de mars 2024

4.7 Autorisation de paiement – Camion Western Star

4.8 Remboursement des frais de poste – Sylvie Marcouiller

4.9 Nomination au poste de directrice générale et greffière-trésorière par intérim – Carole Pigeon

4.10 Cessation de travail – technicienne comptable – Valérie Dépeault

4.11 Assurances immeubles municipales – FQM Assurances – Surprime

4.12 Daniel Tétreault, CPA inc. – Offre de services – mise à jour tenue de livres

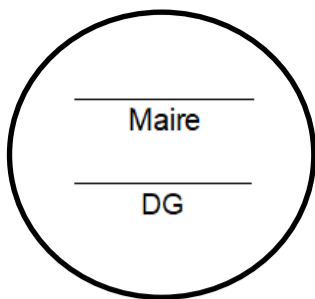
4.13 Déclaration d'émission et de transmission des relevés 1 et T4 aux différents paliers gouvernementaux

4.14 Autorisation de paiement - DHC Avocats – Services professionnels rendus

4.15 Entente intermunicipale – directrice générale et greffière-trésorière 4.9

4.16 Appui à la demande de maintien du guichet automatique Desjardins

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE



- 5.1 Information Rapport d'interventions du mois de janvier 2024
- 5.2 Autorisation de paiement – Aéro-Feu – Casque incendie
- 5.3 Autorisation de dépenses – L'arsenal – Entretien des équipements
- 5.4 Innovation, Sciences et Développement économique Canada - Radio

6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

- 6.1 Information - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
- 6.2 Déclaration de l'exploitant – Carrière et sablière – James Coddington
- 6.3 Déclaration de l'exploitant – Carrière et sablière – Webster
- 6.4 Autorisation d'achat - Signel – Radar pédagogique
- 6.5 Rapport des travaux effectués – février 2024
- 6.6 Octroi de contrat - Nivelage des chemins de gravier – Saison 2024
- 6.7 Octroi de contrat - Débroussaillage des fossés – Saison 2024
- 6.8 Octroi de contrat - Système d'alarme feu et vol
- 6.9 Rapport des travaux publics et de voirie – 28 janvier au 3 mars 2024

REPORTÉ

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 7.1 Le Défis Pissenlits – Édition 2024
- 7.2 RGMR Bas Saint-François – Collectes de février 2024
- 7.3 Les Conceptions Demo – Inspection mini usine – Installation sanitaire
- 7.4 Waste Management – Tarif des surcharges - radiation

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 8.1 Demande de dérogation mineure – 135A rue Industrielle
- 8.2 Affichage du poste de Préposé à l'aménagement paysager

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1 Commandite – Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus
- 9.2 Proclamation – Journée internationale de la femme – 8 mars
- 9.3 Autorisation de paiement – Loyer de la bibliothèque

10. COMMUNICATIONS DIVERSES

- 10.1 Demande d'appui et contribution financière – Opposition à la fermeture de l'urgence entre 20 h et 8 h – Hôpital de Rivière-Rouge
- 10.2 Desjardins – Contrat de bail – Avis d'abandon
- 10.3 Schéma d'incendie – Exonération
- 10.4 Subvention – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Modernisation et mise à niveau de la salle des loisirs

11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

12. RAPPORT DES EMPLOYÉS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu à l'unanimité,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-03-46

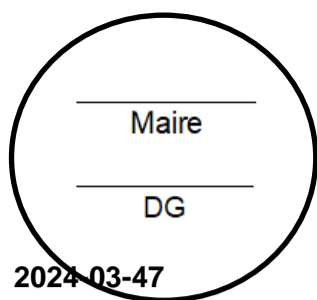
3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024.

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 février 2024 et s'en déclarent satisfaits.

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu à l'unanimité,

Que le procès-verbal du 5 février 2024 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.



4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

4.1 Approbation des comptes à payer

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu à l'unanimité,

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de février 2024 remise aux membres du Conseil dont lesquels s'en déclarent satisfaits;

Total des dépenses du mois de février 2024: **119 060.58 \$**

Adoptée

2024-03-48

4.2 Autorisation de dépense - FQM – Formation 2 jours – Logiciels comptables CIM

Considérant l'utilisation du logiciel comptable CIM par la technicienne comptable et la directrice générale intérimaire;

Considérant la soumission en date du 15 février 2024 pour une somme de 2 450 \$ (taxes en sus) pour une formation de deux (2) jours;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu,

Que le Conseil entérine la demande et accepte la soumission portant le numéro 5625 remise par la Fédération québécoise des Municipalités pour la somme de 2 450 \$ dont les dates d'utilisations seront choisies ultérieurement par la direction générale.

La dépense sera imputée au poste budgétaire # 02-110-00-454-00.

Adoptée

2024-03-49

4.3 Autorisation de dépense - FQM – Formation téléphonique – Droits de mutation CIM

Considérant l'utilisation du logiciel comptable CIM par la technicienne comptable et la directrice générale intérimaire pour l'émission de factures relatives aux mutations immobilières des résidences sur le territoire de la Municipalité;

Considérant la soumission en date du 12 février 2024 pour une somme de 805 \$ (taxes en sus) pour une banque de 7 heures;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu,

Que le Conseil entérine la demande et accepte la soumission remise par la Fédération québécoise des Municipalités concernant une banque d'heures de 7 heures pour la somme de 805 \$ (taxes en sus) et autorise la directrice générale par intérim ou la technicienne comptable à utiliser cette banque d'heures.

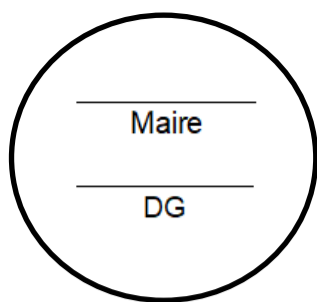
La dépense sera imputée au poste budgétaire #02-130-00-414-00.

Adoptée

2024-03-50

4.4 Programme de travaux compensatoires – Inscription

Considérant le renouvellement de l'entente de travaux compensatoires offerts par l'APMCQ (Anti-Pauvreté Mauricie Centre-du-Québec) - Organisme sans



but lucratif officiellement chargé par le ministère de la Justice du Québec, de la gestion du programme de travaux compensatoires dans notre région;

Considérant que le programme de travaux compensatoires vise à humaniser la perception des amendes en offrant à des citoyens adultes une alternative pour s'acquitter de leurs amendes qu'ils sont incapables de payer;

Considérant que la main-d'œuvre est gratuite pour l'employeur;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu à l'unanimité,

Que le Conseil accepte dans un effort commun de collaborer avec l'APMCQ et désire renouveler les ententes en ce sens pour une autre période de quatre années (4);

Qu'elle s'engage à respecter les modalités de l'entente et à ne pas divulguer les informations concernant le contrevenant;

De s'assurer que le travailleur non salarié obtienne l'assurance responsabilité en cas d'accident de travail tout au long de son embauche et entente avec la Municipalité de Durham-Sud.

Adoptée

2024-03-51

4.6 Répertoire des subventions municipales

Considérant que le répertoire des subventions municipales regorge d'informations pertinentes pour la recherche de subventions pour la Municipalité;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu à l'unanimité,

Que le Conseil autorise la directrice générale intérimaire à faire l'achat du répertoire des subventions au Québec pour les municipalités au coût de 69.95 \$ (toutes taxes en sus);

Que le répertoire sera partagé avec madame Sylvie Laval, mairesse;

La dépense sera imputée au poste budgétaire #02-110-00-670-00.

Adoptée

2024-03-52

4.7 MRC de Drummond – Quote-part de mars 2024

Considérant la réception de la facture numéro 202400041 en date du 1^{er} février 2024 et relative aux coûts de la quote-part 2024 de la MRC de Drummond;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu à l'unanimité,

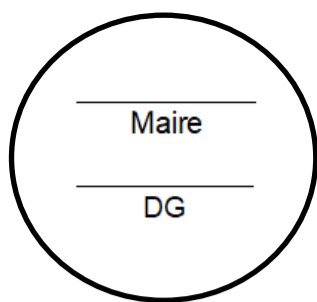
D'émettre un paiement pour la somme de 6 568.73 \$ au nom de la MRC de Drummond;

La dépense sera imputée aux postes budgétaires #02-110-00-951-02, #02-130-00-951-00, #02-1450-00-951-00, #02-190-00-951-00, #02-190-00-951-10, #02-452-90-951-00.

Adoptée

2024-03-53

4.8 Autorisation de paiement – Camion Western Star



Considérant le crédit-bail intervenu avec la Banque Royale du Canada relativement à l'achat du camion Wester Star du service des travaux publics de la Municipalité;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu à l'unanimité,

Que le Conseil demande à la directrice générale intérimaire de procéder au paiement mensuel du camion Western Star pour la somme de 4 833.63 \$ (toutes taxes en sus);

La dépense sera imputée au poste budgétaire # 02-990-00-893.

Adoptée

2024-03-54

4.9 Remboursement des frais de poste – Sylvie Marcouiller

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu à l'unanimité,

De rembourser les frais de poste encourus par madame Sylvie Marcouiller pour la somme de 550.66 \$;

La dépense sera imputée au poste budgétaire #02-130-00-321-00.

Adoptée

2024-03-55

4.10 Nomination au poste de directrice générale et greffière-trésorière par intérim – Carole Pigeon

Considérant la vacation du poste de directrice générale et greffière-trésorière pour un temps indéterminé;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu à l'unanimité,

De nommer madame Carole Pigeon au poste de directrice générale et greffière-trésorière intérimaire de la Municipalité de Durham-Sud et de lui donner tous les pouvoirs que lui confère son poste;

D'autoriser les transactions au compte Desjardins portant le numéro 0280017 et de la nommer signataire au compte;

D'émettre une carte Visa à son nom et en celui de la Municipalité de Durham-Sud d'une somme de 2 000 \$;

De demander au Registraire des entreprises d'ajouter le nom de Carole Pigeon à sa liste sous le numéro d'entreprise 8815193618;

De demander à Revenu Québec d'ajouter le nom de Carole Pigeon aux personnes autorisées à représenter la Municipalité dans ses dossiers;

De demander à ClicSécur un numéro d'utilisateur;

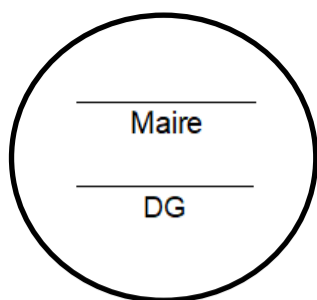
De demander à l'agence du revenu Canada sous son numéro de compte d'employeur 122352206RP0001 de reconnaître madame Carole Pigeon comme représentante autorisée pour la Municipalité de Durham-Sud;

Adoptée

2024-03-56

4.11 Cessation de travail – technicienne comptable – Valérie Dépeault

Considérant que madame Valérie Dépeault a été engagée à titre de trésorière adjointe de la Municipalité le 15 janvier 2024 et que la période probatoire se termine le ou vers le 15 juillet 2024;



Considérant que madame Valérie Dépeault a annoncé qu'elle quittait son poste de trésorière adjointe le 26 février 2024 à sa collègue;

Considérant que plusieurs tentatives téléphoniques et de courriels ont été faites par la directrice générale par intérim afin d'entrer en communication avec madame Dépeault à la suite de son départ le 26 février 2024;

Considérant que plus de trois (3) jours sont passés sans nouvelle de madame Dépeault depuis son départ;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu à l'unanimité,

Que la directrice générale par intérim, madame Carole Pigeon, recommande d'accepter la démission au poste de trésorière adjointe qu'occupait madame Valérie Dépeault et de lui émettre une cessation d'emploi en conséquence;

De faire parvenir un courrier recommandé à madame Dépeault, l'enjoignant de faire parvenir les effets, mots de passe et code d'activation appartenant à la Municipalité, le plus rapidement possible;

De nommer le poste vacant à compter de ce jour.

Adoptée

2024-03-57

4.12 Assurances immeubles municipales – FQM Assurances - Surprime

Considérant le courriel de la Fédération québécoise des Municipalités – FQM Assurance reçue le 22 février par monsieur Mike Gawne, coordonnateur et courtier en assurance de dommages concernant la surprime occasionnée par les changements demandés par le Conseil dans une communication précédente;

Considérant que FQM Assurances a ajusté la valeur des immeubles de Durham-Sud;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu à l'unanimité,

Que le Conseil se dit satisfait des ajustements de valeurs des immeubles de Durham-Sud au contrat d'assurance avec FQM Assurances et accepte la surprime de 5 877 \$ pour le terme en entier de l'entente;

Que la Municipalité accepte le crédit de 10% accordé par l'assureur jusqu'au terme de l'année 2027-2028.

La dépense sera imputée au poste budgétaire #02-190-00-422-00.

Adoptée

2024-03-58

4.13 Daniel Tétreault, CPA inc. – Offre de services – mise à jour tenue de livres

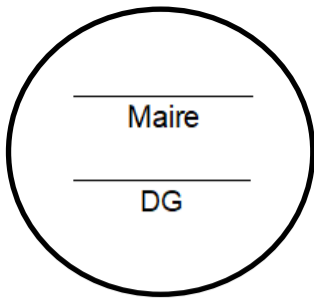
Considérant que le poste de trésorière adjointe est vacant;

Considérant les recommandations émises par le vérificateur externe de la Municipalité;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu à l'unanimité,

Que le Conseil accepte l'offre de service de Daniel Tétreault, CPA inc. afin de mettre à jour la tenue des livres comptables de la Municipalité aux termes suivants :

- Frais de déplacement de la ressource à 45 \$ / heure plus 0.70 \$ / km;



- Taux horaire de la ressource à 90 \$ / heure pour un estimé de 100 heures.

Que l'entente entre les parties comprend la tenue des livres et la formation de la prochaine personne responsable de la trésorerie au sein de la Municipalité;

Que l'horaire de travail sera déterminé conjointement entre le Conseil, la direction générale par intérim et la ressource.

La dépense sera imputée au poste budgétaire #02-130-00-413-00.

Adoptée

4.14 Déclaration d'émission et de transmission des relevés 1 et T4 aux différents paliers gouvernementaux

Je, Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière intérimaire pour la Municipalité de Durham-Sud, déclare avoir transmis par voie électronique les déclarations des relevés 1 et T4 de l'année fiscale 2023 ce 29 février 2024.

2024-03-59

4.15 Autorisation de paiement - DHC Avocats – Services professionnels rendus

Considérant les factures émises par DHC Avocat selon l'entente signée avec ceux-ci concernant les consultations générales;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu à l'unanimité,

D'accepter la facture numéro 201347 pour la somme de 150 \$ (taxes en sus) ainsi que la facture numéro 201348 pour la somme de 300 \$ (taxes en sus) ainsi que la facture numéro 201349 pour la somme de 100 \$ (taxes en sus) concernant les consultations générales en droit municipal.

La dépense sera imputée au poste budgétaire #02-130-00-412-00.

Adoptée

2024-03-60

4.16 Entente intermunicipale – directrice générale et greffière-trésorière intérimaire

Considérant que la Municipalité de Durham-Sud désire prendre entente avec la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover concernant le prêt d'un personnel au poste de directrice générale et greffière-trésorière intérimaire;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu à l'unanimité,

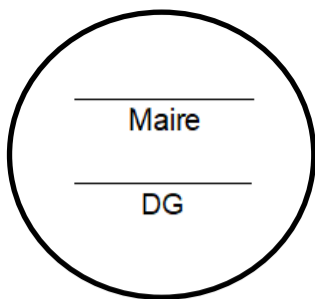
Que le Conseil demande à la mairesse, madame Sylvie Laval de signer pour et au nom de la Municipalité l'entente intermunicipale avec la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover en ce qui concerne le prêt de personnel au poste de directrice générale et greffière-trésorière intérimaire pendant l'absence de madame Julie St-Laurent.

Adoptée

2024-03-61

4.17 Appui à la demande de maintien du guichet automatique Desjardins

Considérant le mal considérable que les décisions de fermeture de Desjardins feront aux commerces de proximité dans nos petites municipalités, ainsi que pour les événements culturels et sportifs qui s'y tiennent;



Considérant que la fermeture arbitraire des guichets automatiques dans nos petites municipalités est aussi préjudiciable à toute population éloignée des grands centres qui eux ne font pas l'objet d'une fermeture totale de leurs caisses ou de leurs guichets;

Considérant les nombreuses oppositions à des fermetures de Desjardins, à travers le Québec, dans plusieurs petites municipalités y compris L'Estérel, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Félix-de-Kingsey et d'autres;

Considérant le bien fondé du maintien d'un service coopératif Desjardins dans plusieurs autres petites municipalités, y compris L'Estérel, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Félix-de-Kingsey et d'autres;

Considérant que Desjardins est une coopérative qui se dit de proximité avec ses membres, qu'elle n'est pas en difficulté financière, qu'elle comptabilise des surplus, y compris en ce qui concerne les Caisses et que Desjardins charge des frais d'utilisation de ses services;

Considérant que ces décisions de fermetures sont purement discrétionnaires, préjudiciables et ne tiennent pas compte ni des besoins ni des régions éloignées des grands centres;

CONSIDÉRANT ce qui précède,

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu à l'unanimité,

D'appuyer la population de Durham-Sud et de ses environs ainsi que son comité de citoyens dans sa démarche pour le maintien du seul guichet automatique de la Caisse Desjardins du Val Saint-François à Durham-Sud;

D'exiger le maintien du guichet automatique de la Caisse Desjardins du Val Saint-François à Durham-Sud et de le faire savoir à Desjardins par tous les moyens possibles;

De se joindre, en signe de solidarité, à tous les citoyens des autres municipalités concernées par une fermeture de Desjardins dans leurs régions, y compris les citoyens de L'Estérel, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Saint-Félix-de-Kingsey dans leur combat (ou revendication) en vue de maintenir leurs acquis auprès de Desjardins, lesquels leur sont si vitaux;

De faire une demande d'appui auprès de la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND afin qu'elle appuie la population de Durham-Sud et des environs ainsi que son comité de citoyens s'étant mobilisés pour le maintien du guichet automatique Desjardins à Durham-Sud;

De se joindre à tous les citoyens des autres municipalités concernées au Québec par une fermeture de Desjardins y compris les citoyens de L'Estérel, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Saint-Félix-de-Kingsey dans leur combat pour maintenir leurs acquis auprès de Desjardins et de le faire savoir par tous les moyens possibles à Desjardins;

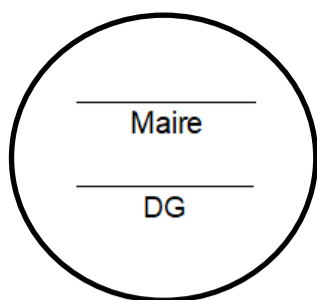
De demander à la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND que cet appui concret se fasse par écrit.

Adoptée

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport d'interventions du mois de janvier 2024

Dépôt du rapport d'interventions en incendie du mois de janvier 2024 au Conseil municipal de Durham-Sud. Les élus s'en déclarent satisfaits.



Considérant la nécessité de se pouvoir de casques incendie moderne et règlementaire;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu à l'unanimité,

Que le Conseil autorise le paiement de la facture portant le numéro F0053557 d'Aréo-Feu pour l'achat de casques d'incendie moderne pour la somme de 11 285.64 \$ (taxes en sus);

La dépense sera imputée au poste budgétaire affecté.

Adoptée

2024-03-63

5.3 Autorisation de dépenses – L'arsenal – Entretien des équipements

Considérant les soumissions déposées et portant les numéros 83315, 83316, 83318, 83314 relatives à l'entretien des équipements de travail des pompiers;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu à l'unanimité,

Que le Conseil autorise la dépense concernant l'entretien des équipements de travail des pompiers telle que décrite aux soumissions et aux coûts suivants :

83315 pour la somme de 121.10 \$ (taxes en sus);

83316 pour la somme de 193.60 \$ (taxes en sus);

83318 pour la somme de 88.90 \$ (taxes en sus);

83314 pour la somme de 46.90 \$ (taxes en sus).

La dépense sera imputée au poste budgétaire #02-220-00-650-00.

Adoptée

2024-03-64

5.4 Innovation, Sciences et Développement économique Canada - Radio

Considérant l'utilisation de radios par le service incendie de la Municipalité de Durham-Sud;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu à l'unanimité,

D'accepter le renouvellement de la licence d'utilisation des radios à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour la somme de 647.64 \$.

La dépense sera imputée au poste budgétaire #02-220-00-690-00.

Adoptée

6. TAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

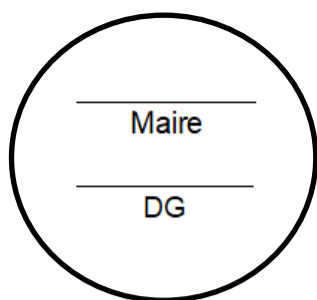
6.1 Information - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

Attendu que le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) sous le volet Redressent, Accélération et Soutien du Programme PPA-CE a été déposé lors de l'appel de projets entre le 7 août et le 29 septembre 2023;

À la suite de l'analyse du Ministère, la demande n'a pas été retenue eu égard à l'application des critères de sélection disponible du PAVL.

2024-03-65

6.2 Déclaration de l'exploitant – Carrière et sablière – James Coddington



Attendu que la carrière James Coddington a déposé le 31 janvier 2024 une déclaration de l'exploitant;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu à l'unanimité,

D'accepter la déclaration telle que présentée devant Conseil pour 475.47 tonnes métriques;

D'émettre une facture en ce sens.

Adoptée

2024-03-66

6.3 Déclaration de l'exploitant – Carrière et sablière – Webster

Attendu que la carrière Webster a déposé le 31 janvier 2024 une déclaration de l'exploitant;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu à l'unanimité,

D'accepter la déclaration telle que présentée devant Conseil pour 17 436.98 tonnes métriques;

D'émettre une facture en ce sens.

Adoptée

2024-03-67

6.4 Autorisation d'achat - Signel – Radar pédagogique

Attendu qu'un radar pédagogique avec collecte de données par connexion sans-fil a été demandé pour l'ensemble de la Municipalité;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu à l'unanimité,

Que la soumission de Signel portant le numéro 65721 pour la somme de 4 652.56 \$ (toutes taxes en sus) soit retenue;

Conditionnel à l'acceptation de la subvention du PAFFSR et la réception du ministre des Finances de l'approbation de ladite subvention;

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire affecté.

Adoptée

6.5 Information - Rapport des travaux effectués – février 2024

Le Conseil prend connaissance du rapport des travaux publics effectués entre le 4 février et le 17 février 2024. Le Conseil s'en déclare satisfait.

2024-03-68

6.6 Octroi de contrat - Nivelage des chemins de gravier – Saison 2024

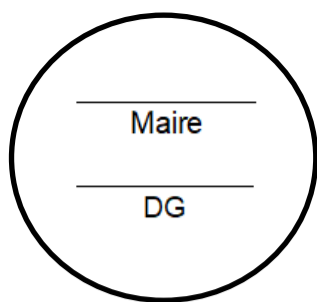
Considérant que le contrat de nivelage pour l'année 2024 doit être renouvelé;

Considérant que deux sous-traitants ont fait parvenir des soumissions dont les termes sont les suivants :

LG Excavation pour la somme de 150 \$ / heure (toutes taxes en sus)

Blanchard Excavation – Carrière pour la somme de 163 \$ / heure (toutes taxes en sus)

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu à l'unanimité,



Que le contrat de nivelage des chemins pour l'année 2024 soit octroyé à LG Excavation pour la somme de 150 \$ / heure (toutes taxes en sus);

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire #02-320-00-521-10.

Adoptée

2024-03-69

6.7 Octroi de contrat - Débroussaillage des fossés – Saison 2024

Considérant que la demande de soumission pour le débroussaillage des fossés pour la saison 2024 a été adressée de gré à gré à deux entreprises;

Considérant qu'une seule soumission a été reçue par Entreprise R.M.;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu à l'unanimité,

D'octroyer le débroussaillage des fossés de la Municipalité comme mentionné dans la soumission présentée au Conseil.

Que l'octroi du contrat 2024 soit donné à Entreprise R.M., au taux horaire de 105 \$ (taxes en sus).

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire #02-320-00-521-20.

Adoptée

REPORTÉ 6.8 Octroi de contrat - Système d'alarme feu et vol

6.9 Rapport des travaux publics et de voirie – 28 janvier au 3 mars 2024

Est déposé devant le Conseil le rapport des travaux effectués entre le 28 janvier et le 3 mars 2024 du directeur des travaux publics et de voirie. Le Conseil s'en déclare satisfait.

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2024-03-70

7.1 Le Défi Pissenlits – Édition 2024

Attendu que le Défi Pissenlits lance son édition 2024 et désire sensibiliser les citoyens de la Municipalité de Durham-Sud à l'importance vitale de l'apport des insectes pollinisateurs pour la planète;

Considérant que l'implication par une prise d'action simple, mais efficace comme de retarder la tonte du gazon au printemps, jusqu'à ce que les pissenlits aient atteint la fin de leur floraison;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu à l'unanimité,

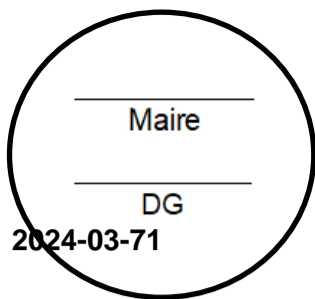
De promouvoir le Défi Pissenlits sur nos réseaux sociaux et de retarder la coupe de gazon jusqu'à ce que les pissenlits aient atteint la fin de leur floraison pour l'année 2024;

D'inscrire la Municipalité de Durham-Sud au forfait d'intégration au Défi Pissenlits – Édition 2024 pour la somme de 200 \$;

Défi Pissenlits publiera les armoiries de la Municipalité de Durham-Sud, un visuel sur leur site.

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire #02-190-00-970-02.

Adoptée



7.2 RGMR Bas Saint-François – Collectes de février 2024

Attendu que la Municipalité reçoit les services de collectes des déchets et de récupérations par R.G.M.R. Bas Saint-François selon l'entente intervenue entre les parties;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu à l'unanimité,

De payer la somme de 2 938.54 \$ pour la collecte de déchets du mois de février 2024;

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire #02-451-10-446-00.

De payer la somme de 1 489.62 \$ pour la collecte de récupérations du mois de février 2024;

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire #02-452-10-446-00.

Adoptée

2024-03-72

7.3 Les Conceptions Demo – Inspection mini usine – Installation sanitaire

Considérant que la facture portant le numéro 10838 datée du 21 décembre 2023 de Les Conceptions Demo n'a pas été payée;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu à l'unanimité,

Que le Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière intérimaire à payer la somme de 676 \$ (taxes en sus) à Les Conceptions Demo;

Que la dépense soit affectée au surplus budgétaire.

Adoptée

7.4 Waste Management – Tarif des surcharges – matière radioactive

La directrice générale intérimaire dépose devant le Conseil la grille tarifaire de Waste Management concernant l'éventuel cas qu'un chargement pour lequel de la radiation serait détectée. Le Conseil s'en déclare satisfait.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2024-03-73

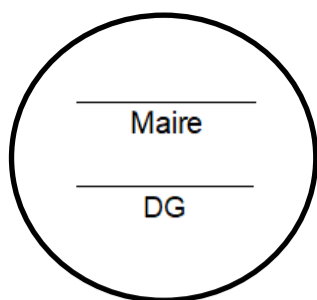
8.1 Demande de dérogation mineure – 135A rue Industrielle

Attendu la demande de dérogation mineure du demandeur Maxime Essiambre en ce qui a trait à l'aménagement d'une aire de chargement / déchargement pour la propriété de « Les engrais Spray'n Green » située au 135A rue Industrielle, Durham-Sud;

Attendu que l'aire de chargement / déchargement projetée serait située en marge avant, ce qui serait non conforme au Règlement de zonage numéro 267, plus précisément à l'article 11.20;

Attendu que l'article 11.20 du règlement de zonage numéro 267 prévoit qu'une aire de chargement / déchargement doit être située en cour latérale ou arrière;

Attendu que le conteneur qui était préalablement utilisé pour le ramassage du bran de scie serait remplacé par deux remorques d'une longueur de 53 pieds



qui, une fois en place, empièteront de 4, 19 pieds (1.27 m) dans la cour avant de la propriété;

Attendu que les remorques sont requises dans le but de se conformer à l'exigence du ministère de l'Environnement en ce qui concerne le rejet de particules dans l'environnement;

Attendu qu'il y a déjà des empilements de bois sur la surface sur laquelle dépasserait (de 4,19 pieds) la remorque et que la sciure de bois sera injectée dans la remorque de 53 pieds en circuit fermé;

Attendu que ceci ne cause aucun préjudice aux propriétés adjacentes;

Attendu que le Comité consultatif en urbanisme recommande d'accepter la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par monsieur Hilarius Peter
Et résolu à l'unanimité,

Que le préambule fasse partie de la présente résolution;

D'accepter la demande de dérogation mineure.

Adoptée

2024-03-74

8.2 Affichage du poste de Préposé à l'aménagement paysager

Attendu que le contrat d'entretien et de l'aménagement paysager de la Municipalité se doit d'être renouvelé pour l'année 2024;

Il est proposé par monsieur Patrice Godin
Et résolu à l'unanimité,

Que le poste de préposé à l'entretien paysager soit affiché pour fin de recrutement.

Adoptée

9. LOISIRS ET CULTURE

2024-03-75

9.1 Commandite – Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus

Attendu que la Paroisse Sacré-Cœur-de Jésus demande une commandite pour le feuillet paroissial;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu à l'unanimité,

Que la somme de 90 \$ pour la publication concernant la Municipalité de Durham-Sud soit remise à la Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus;

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire #02-190-00-970-02.

Adoptée

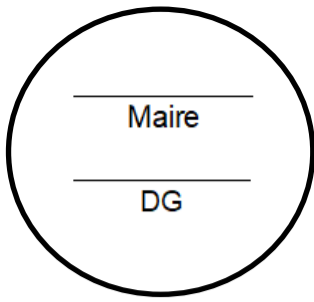
2024-03-76

9.2 Information – La journée internationale de la Femme – 8 mars 2024

Attendu que se tiendra le très attendu Souper de la Femme à Durham-Sud le 29 mars 2024;

Il est proposé par madame Karine Trahan
Et résolu à l'unanimité,

Que la Municipalité participe à cet événement par une publication gratuite dans son journal l'info lettre distribuée aux citoyens gratuitement;



Que les organisateurs du Souper de la Femme de Durham-Sud défraieront le coût d'impression du document à publier avec le journal l'info lettre.

Adoptée

2024-03-77

9.3 Autorisation de paiement – Loyer de la bibliothèque

Considérant la location des locaux de la bibliothèque de Durham-Sud pour la somme de 756.66 \$ mensuellement;

Il est proposé par madame Ginette Laliberté
Et résolu à l'unanimité,

De payer la somme de 2 269.98 \$ à la fabrique de la paroisse Sacré-Cœur de Jésus pour le mois de janvier, février et mars 2024.

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire #02-190-00-970-025

Adoptée

10. COMMUNICATIONS DIVERSES

10.1 Demande d'appui – Fermeture de l'urgence de Rivière-Rouge

10.2 Desjardins du Val-Saint-François – Avis d'abandon

10.3 Schéma incendie – Exonération

**10.4 Subvention – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés –
Modernisation et mise à niveau de la salle des loisirs**

11. RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS

12. RAPPORTS DES EMPLOYÉS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-03-78

La séance est levée par monsieur Hilarius Peter à 20 h 22.

Adoptée

Sylvie Laval, mairesse

Carole Pigeon, directrice générale
greffière-trésorière intérimaire